

N°1363

du 21
AOÛT
2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

INFRASTRUCTURES

P.7

Ouvrages prioritaires d'aménagement dans la ville de Kara
La Ministre Koko AYEVA lance
les travaux à achever dans 12 mois

EMPLOIS

P.6

Comme un début de solution au problème d'employabilité, après leur formation
10.000 apprenants des filières industrielles et
agricoles visés par le projet PAIPA/ETFP

VOLONTARIAT

P.6

Sollicités par la commune de Kloto 1
Les VEC de Kpalimé appuient
la construction d'un CEG

UMOA

P.7

Alors conseiller spécial du président depuis mai 2020
Serge Ekué relève Christian Adovelande à la tête de la BOAD

P.3 Désormais, en milieu rural,

7 TOGOLAIS SUR 10 ONT ACCÈS À L'EAU POTABLE CONTRE 3 SUR 10 EN 2005



Gbati Yawanke Wake, Directeur Général de la TdE

Le projet PIDU prévoit encore
10.000 personnes pour avoir accès
à des sources d'eau potable dans
Lomé, Kara et Dapaong

P.4 Actualités Covid-19 au Togo

- 5 680 personnes déjà bénéficiaires en 15 jours de NOVISSI à Soudou
- Un laboratoire de test PCR inauguré à l'ancienne aérogare
- Des foyers dans certaines industries de Lomé, à Soudou, à Tchaoudjo et dans la Kozah
- 16 autres paroisses catholiques ont rouvert



ELLE EST DE RETOUR
POUR VOTRE BONHEUR!

PROMO AIRFIBER MOBILE

60 Go

à 15 000 FCFA

*919*10*3#

PROMO PROLONGÉE
JUSQU'AU 25 AOÛT



Promo du 07 au 16 Août Airfiber Mobile 60 Go à 15000F valable 30 jours. Solde au *919*8*2#

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Histoire

Colonisation : Le Burundi réclame des réparations à ses ex-colonisateurs

La situation est inédite : la demande d'un ex-pays colonisé de réparations à ses ex-colonisateurs. C'est ce que réclame le Burundi à l'Allemagne et la Belgique, les anciennes puissances colonisatrices. Puissance colonisatrice du Burundi, anciennement Urundi, l'Allemagne battue à la seconde guerre mondiale a cédé sa place à la Belgique.

Des experts désignés par le sénat burundais préconisent le versement de réparations financières pour les colonisations allemande et belge. Grosso modo, le Burundi exige 36 milliards dollars US.

Le précédent namibien trompeur

La demande burundaise intervient certes dans un contexte politique et économique tendu pour le pays. Les sanctions économiques contre le pays pour déficit de démocratie et la crise du coronavirus ont plombé l'économie du pays.

Mais les discussions en cours entre l'Allemagne et la Namibie dans le cadre des indemnités pour le

génocide des Hereros et des Namas, est le détonateur de la requête burundaise.

Selon notre confrère Deutsche Welle, les experts proposeraient également une demande de réparation culturelle, avec la restitution d'archives et d'objets volés par les colons.

Bemol, cela pourrait n'être qu'une gymnastique politique. Gaby Bugaga, porte-parole du sénat burundais, affirme que *"l'important n'est pas d'obtenir gain de cause mais tout simplement qu'ils sachent qu'ils nous ont causé un tort que nous avons enduré pendant des années"*, selon la DW.

La requête de la partie burundaise peut paraître cocasse. Jusqu'ici aucun pays colonisé n'a fait une telle demande. Il y a eu certes, des violences pendant la colonisation et une forme de spoliation, mais ces violences n'ont pas le caractère génocidaire que l'on a connu en Namibie.

A part le Burundi, l'Allemagne



avait colonisé d'autres territoires africains à l'instar de la Namibie, le Rwanda, le Tanganyika aujourd'hui Tanzanie, le Cameroun et le Togoland (Togo actuel et une partie du Ghana).

Cette démarche du Burundi fait suite aux discussions qui sont sur le point d'aboutir entre l'Allemagne et la Namibie concernant le génocide des Hereros et des Namas. La Namibie souhaite à la fois des réparations financières et des excuses officielles de la part de l'Allemagne.

Néanmoins, ces autres ex-pays colonisés n'ont soumis aucune de-

mande de réparations à l'Allemagne.

L'historien-écrivain, Michel Goeh Akue, professeur d'histoire contemporaine à l'université du Togo, estime toutefois que l'indemnisation n'est pas la solution, selon la radio DW.

"La solution c'est une coopération effective, dans le sens où nous aurions un transfert de compétence, un transfert de technologie, qui permettront à l'Afrique d'exploiter ses minéraux, d'exploiter sa terre. Au lieu d'être toujours dans la dépendance mise en place par le pacte colonial."

Liberté d'expression

Hong Kong : des manuels scolaires révisés, nouvel acte de censure

Après les bibliothèques de Hong Kong subissant les conséquences de la "Loi sur la sécurité nationale" entrée en vigueur le 30 juin dernier, des éditeurs ont été priés d'apporter des modifications et de supprimer certains passages de leurs manuels scolaires, après les avoir soumis à des contrôles pour la ren-

trée prochaine.

La Chine a fait nommer une équipe de professionnels chargés de vérifier le contenu des manuels scolaires dont huit ont été retirés. Ainsi Les éditeurs - parmi lesquels figurent Aristo Educational Press et Hong Kong Educational Publishing Co - ont en effet été invités à revoir

et/ou supprimer certains passages de leurs livres scolaires. Les références à la séparation des pouvoirs, les slogans de protestation ainsi que des photographies de militants tenant des pancartes ont été volontairement ôtés des ouvrages.

Les études libérales sont obligatoires pour les étudiants

hongkongais de cycle supérieur. Cependant, elles ont récemment fait l'objet de plusieurs critiques auprès des pro-Pékin. Ces derniers dénoncent entre autres le fait que les ressources pédagogiques comme les manuels peuvent être choisis par les écoles sans l'approbation du gouvernement.

Bande dessinée

Act-Age : la publication du manga suspendue après l'arrestation de son créateur

La maison d'édition japonaise Shueisha, qui publie la série Act-Age depuis 2018 a annoncé la fin de la commercialisation des tomes du manga, suite à l'arrestation de son scénariste, Tatsuya Matsuki, soupçonné d'attouchements sur mineures. Une décision que rejoint son éditeur français Ki-oon ainsi que son éditeur américain VIZ Media.

Le 10 août dernier, soit deux jours après l'interpellation de Tatsuya Matsuki au Japon, les éditions Shueisha et VIZ Media ont annoncé la suspension de la série Act-Age

dans une déclaration commune. Cette décision concerne à la fois les futurs épisodes de la saga, qui auraient dû voir le jour dans le magazine de prépublication Weekly Shonen Jump, mais également les 12 tomes déjà publiés, qui seront donc retirés de la vente.

Les versions numériques de la série seront également supprimées de MANGA Plus, l'application de la maison japonaise.

Dans un communiqué, publié ce 19 août 2020, la maison française Ki-oon qui a déjà édité les deux pre-



miers tomes d'Act-Age (trad. Fédoua Lamodière) a également

signalé l'arrêt *"immédiat"* de la parution française de la série.

Nécrologie

Le poète népalais Madhav Prasad Ghimire

Le poète népalais Madhav Prasad Ghimire s'est éteint à son domicile le mardi 18 août 2020, apprend-on. Il avait 100 ans. "Il a rendu son dernier souffle aux alentours de 17 h 55, mardi soir", a confirmé Bijeta Ghimire, belle-fille du poète auprès du média Asian News International (ANI). Et d'ajouter : "Il ne se sentait pas bien ces jours-ci."

Il est né en 1919, et commence à écrire dès son plus jeune âge, son premier ouvrage intitulé Gyanpuspa a paru par exemple quand le poète avait 14 ans.

Son titre le plus célèbre reste



Gauri, écrit en mémoire de sa femme et publié en 1947. Parmi ces autres œuvres importantes, Malati Mangale, Shakuntala, ou encore Himalwaari Himalpaari. Pour ses

poèmes, il s'inspirait notamment des paysages montagneux et naturel de son enfance.

Parallèlement à sa carrière d'écrivain, Madhav Prasad Ghimire a

contribué à de nombreuses revues telles que Sharada et Udaya, et a également été enseignant, pendant une courte période. Il a été l'auteur de chansons nationales populaires tels que Gauchha Geet Nepali, ou encore Phool Ko Thunga Bagera Gayo.

Si aucun de ses textes n'a été traduit en France, Madhav Prasad Ghimire représente l'une des figures pionnières de la littérature népalaise. En 2006, le gouvernement du Népal lui décerne le titre de *"Rastrakavi"*, soit poète de la nation.

AZIMUTS INFOS

Facebook dévoile son étonnant projet de lunettes de réalité virtuelle

Pour succéder aux imposants casques Oculus, Facebook travaille sur des lunettes ultra-légères de réalité virtuelle. Une vraie prouesse technologique réalisée grâce à une lentille holographique.

C'est dans le cadre de la conférence virtuelle Siggraph que Facebook a dévoilé ses travaux les plus récents en matière de réalité virtuelle. L'objectif est clair : abandonner progressivement les imposants casques Oculus pour passer à des modèles beaucoup plus proches de lunettes classiques.

Les équipes du Facebook Reality Labs ont ainsi présenté une monture, certes imposante, mais bien plus pratique que ce que l'on voit actuellement dans le secteur de la réalité virtuelle. Pour preuve, ces lunettes pèsent environ 18 grammes. C'est 30 fois moins qu'un casque Oculus ! Et dans sa présentation, Facebook annonce qu'il sera possible, à terme, de descendre sous les 7 grammes.

Une lentille de 9 mm d'épaisseur

Pour parvenir à un tel degré de miniaturisation, Facebook a abandonné les habituelles lentilles réfractives pour une lentille holographique, couplée au pliage optique basé sur la polarisation. Il s'agit d'un film fin et plat pour atteindre une épaisseur inférieure à 9 mm tout en prenant en charge un champ de vision comparable aux produits de réalité virtuelle grand public actuels. Pour que l'on visualise mieux l'intérêt de cette technologie, Facebook donne l'exemple des animations dans les musées ou tout simplement du petit hologramme placée sur les cartes bancaires.

Sur le prototype présenté lundi avec une simulation de voiture de type Need For Speed, on constate que l'écran n'affiche pour le moment que du vert. La raison ? La plaque se comporte comme un filtre et ne renvoie pas encore la totalité du spectre colorimétrique. La suite des travaux se concentre donc sur l'affichage des couleurs, mais aussi la possibilité d'étendre le champ de vision.

Le supercalculateur Fugaku est devenu le plus puissant du monde

Le site Top500.org vient de dévoiler la 55e édition de son classement des supercalculateurs les plus puissants au monde. Le Japon rafle la première place grâce à sa toute nouvelle machine baptisée Fugaku. Avec une puissance de 415 pétaflops, il s'agit du premier superordinateur basé sur des processeurs ARM à dominer cette liste.

Le Japon dispose désormais du superordinateur le plus puissant au monde, selon la 55e édition du classement Top500 qui vient d'être publié. Baptisé Fugaku, en référence au mont Fuji, il a été construit par Riken et Fujitsu, dans la ville de Kobe. Selon le test HPL, cette nouvelle machine atteint une puissance de 415,5 pétaflops, soit 415 x 1015 opérations par seconde. Le supercalculateur dépasse de loin l'Américain Summit qui était jusqu'à présent le plus rapide avec 148 pétaflops, soit 2,8 fois moins.

C'est la première fois en neuf ans que le Japon se hisse en haut du classement Top500, depuis le supercalculateur K. Fugaku a également pris la première place sur les tests Graph 500, HPL-AI et HPCG, un placement encore jamais obtenu simultanément par un seul superordinateur.

Un supercalculateur composé de 7,3 millions de cœurs

Les constructeurs ont opté pour des SoC A64FX 48 cœurs produits par Fujitsu. Pour la première fois, un supercalculateur basé sur des processeurs ARM domine le classement Top500. Le test a été effectué avec 396 racks, contenant 152.064 processeurs A64FX, soit 7,3 millions de cœurs ARM.

Fugaku a déjà été mis au travail, bien en avance sur le programme initial. Son lancement était prévu pour 2021, mais il a été avancé d'un an pour aider dans la lutte contre la Covid-19. Le supercalculateur travaille sur deux axes de recherche. La première recherche s'effectue au niveau moléculaire, qui tente de voir l'effet des médicaments existants sur le virus. La seconde, au niveau macroscopique, s'intéresse aux moyens de transmission et à l'effet sur la société. Néanmoins, Fugaku ne devrait pas atteindre sa pleine puissance avant l'année prochaine.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Désormais, en milieu rural,

7 TOGOLAIS SUR 10 ONT ACCES A L'EAU POTABLE CONTRE 3 SUR 10 EN 2005

Le projet PIDU prévoit encore 10.000 personnes pour avoir accès à des sources d'eau potable dans Lomé, Kara et Dapaong

Late Pater

Lancé le 16 novembre 2018 à Lomé, le **Projet d'infrastructure et de développement urbain (PIDU)** vise prioritairement l'accès aux infrastructures urbaines et services de base dans les quartiers mal desservis des villes de **Lomé, Kara et Dapaong**, tels que : (i) des routes urbaines et espaces publics – *éclairage public et aménagement paysager* – ; (ii) des systèmes d'accès à l'eau potable ; (iii) des réseaux de drainage et de gestion des eaux pluviales, ainsi que (iv) de petites infrastructures économiques et sociales – *marchés et échoppes de commerçants*. Et d'autre part, le projet va fournir une assistance technique à la planification et à la gestion du développement urbain, ainsi qu'à la fourniture de services urbains de base résilients dans sept (7) villes, à savoir : **Lomé, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong**.

Au total, plus de 2,3 millions de personnes bénéficieront des actions du PIDU. En termes d'infrastructures, plus de 6,5 kilomètre de routes urbaines seront réhabilitées avec plus de 13 kilomètres d'ouvrages de drainage construits à Lomé, Kara et Dapaong ; environ 10 000 personnes auront accès à des sources d'eau potables. Plus de 10 000 autres personnes auront accès à des services améliorés d'assainissement et l'exposition aux risques d'inondations sera réduite pour plus de 15 000 personnes. Près de 50 000 emplois temporaires seront créés et les sept (7) villes bénéficiaires auront leur personnel clé formé en gestion urbaine, leurs groupes communautaires renforcés et leurs populations sensibilisées à la préservation des ouvrages urbaine collectifs.

C'est dans ce cadre que le gouvernement se lance actuellement dans des travaux d'extension du réseau d'eau potable dans les vil-



Gbati Yawanke Wake, Directeur Général de la TdE

les de **Lomé, Kara et Dapaong**. Pendant que des travaux sont en plein dans lesdites villes, le ministère de la Ville, de l'urbanisme, de l'habitat et de la salubrité publique veut sans doute faire les choses dans les normes, en visant des études diagnostic et de faisabilité du projet.

Spécifiquement, il va être conduit : un diagnostic complet de la situation du réseau dans chaque ville et dans chaque quartier en se basant sur les plans et/ou cartographies déjà disponibles. Ce diagnostic devra permettre de dresser un état actualisé du réseau et de définir le tracé du futur réseau à mettre en place dans chaque quartier dans les villes sur un fond de plan SIG, de préciser les valeurs de référence en matière de populations bénéficiaires et la valeur finale, de collecter toutes les données nécessaires à la rédaction d'un Avant-projet détaillé (APD) (toutes les données nécessaires à la bonne conduite des travaux de réhabilitation doivent être collectées au cours de cette étape) ; la réalisation d'un APD intégrant toutes les données nécessaires à l'élaboration d'un DAO (fond topographique et profil en long, note de calcul, métré, planning des activités et devis quantitatif et estimatif), localiser les

réseaux divers (réseau électrique et éclairage public, réseau téléphonique et GSM) et fournir leur plan ; faire une évaluation socio-économique des travaux projetés et une analyse des données démographiques dans les quartiers à desservir dans chaque ville afin d'estimer le nombre de bénéficiaires et la demande en eau.

Il est rappelé que le projet PIDU vient soutenir la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) et va contribuer à la réalisation du double objectif d'élimination de l'extrême pauvreté et du partage de la prospérité : « *En ce moment où le gouvernement mène des efforts pour accélérer le processus de décentralisation, le PIDU vient à point nommé pour soutenir la mise en place des capacités minimales de gestion à l'échelle municipale dans les villes bénéficiaires et aider les autorités locales à honorer leur mandat dans le cadre d'une fourniture de services décentralisés* », avait déclaré MahineDiop, chef Projet du PIDU à la Banque mondiale.

Le projet sera exécuté sur une période de cinq (5) ans par le Secrétariat permanent du Projet (SP-PIDU), sous la tutelle du ministère de la Ville, de l'urbanisme, de l'ha-

bitat et de la salubrité publique.

Par ailleurs, une récente signature de convention, mi-juin dernier, avec l'Agence française de développement (Afd) prend en compte, entre autres, l'Actualisation du Plan Directeur de l'Assainissement (PDA) de la Ville de Lomé (y compris la gestion des boues de vidange), des eaux pluviales et la

gestion des déchets solides du Grand Lomé. Et l'étude de faisabilité des projets prioritaires. Le nouveau PDA permettra de définir le programme d'investissement à court, moyen et long terme de l'assainissement du Grand Lomé.

On rappelle que, de 25% en 2005, le taux d'accès à l'eau potable est officiellement estimé

aujourd'hui à 55% sur le plan national grâce à l'accompagnement des partenaires, dont l'AFD qui apporte un appui significatif et déterminant aux actions entreprises par les autorités dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement. Malgré un contexte d'accroissement de la population et de rareté des financements.

...Un fort accent sur la desserte de Lomé et la basse ville...

Dans le but d'améliorer les conditions d'accès à l'eau potable des populations togolaises, l'Etat s'est engagé depuis quelques années à réaliser dans les milieux urbain, semi-urbain et rural de nombreuses infrastructures d'eau potable pour permettre aussi bien l'alimentation en eau potable des zones non couvertes que le renforcement des systèmes existants dans le pays, a souligné la Togolaise des Eaux (TdE) dans un communiqué de juillet dernier. C'est le cas de la ville de Lomé, pointe la société publique d'eau, où il sera bientôt entrepris des travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable pour répondre au mieux aux besoins croissants en eau de la capitale ; des besoins qui connais-

sent une véritable explosion aujourd'hui du fait de la forte demande en eau engendrée par la récente réduction du coût du branchement d'eau décidée par le Président de la République dans le cadre de la riposte à la pandémie liée au coronavirus.

D'un coût total de 700 millions de francs CFA, note le communiqué, « *ces travaux s'inscrivent dans la droite ligne de la volonté du Chef de l'Etat de favoriser une amélioration croissante de l'accès à l'eau potable des populations de Lomé. Le projet vient compléter la batterie de mesures sociales prises dans le cadre de la riposte à la pandémie liée au coronavirus, notamment la gratuité de l'eau potable et la réduction*

du coût du branchement d'eau ». Avec cette précision que les travaux permettront d'améliorer sensiblement la desserte en eau de la basse ville, notamment les quartiers de Bè, Nyékonakpè et Kodjoviakopé ainsi que ceux de Kégué, Hédzranawoé et leurs environs.

Ces travaux qui devraient démarrer dans la deuxième moitié du mois de juillet 2020 sont prévus pour durer six (6) mois et consisteront en la réalisation de forages profonds à gros débit pour alimenter trois (3) châteaux d'eau. Des travaux similaires sont programmés dans d'autres quartiers de Lomé et les localités de l'intérieur du pays.

...Un château d'eau et une agence de la TdE dans le canton de Djagblé.....

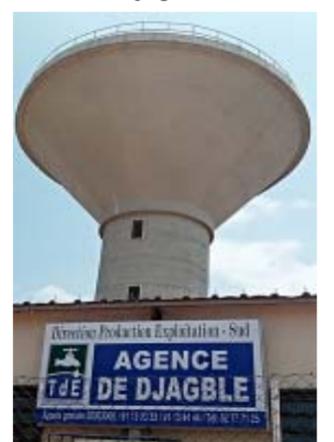
Le château d'eau d'une capacité de 400 m³ se dresse majestueuse dans le carré de terrain offert gracieusement par la communauté locale de **Djagblé**, contigu au lycée du village. Le chef canton n'en revient toujours pas. Il en est de même pour Agognon Mensah, le député-maire de la commune de Zio1 qui se rappelle les durs moments où l'eau potable était une denrée rare dans sa localité. « *Pour trouver de l'eau ici, c'était difficile, la TdE a fait beaucoup d'efforts en nous dotant de cette infrastructure* », a-t-il dit lors de la cérémonie d'inauguration de l'agence de la TdE. Finies donc les corvées d'eau pour les hommes et femmes du canton de **Djagblé** qui se sont prestement appropriés les installations.

Après quelques semaines seulement de mise en service des installations, plus de 350 demandes sont enregistrées au service commercial de l'agence. 80 branchements ont été déjà effectués dont 26 bornes fontaines publiques, preuve qu'il existait une attente, une demande. Il n'en faut pas plus pour les premiers responsables de la TdE pour décider de l'implantation d'une agence au pied de la tour d'eau. « *L'implantation des agences de la TdE en milieu urbain et semi-urbain est une volonté du gouvernement de rapprocher les services de base des populations* », a dit Gbati Yawanke Waké, le directeur général de la TdE. A **Djagblé**, l'agence de TdE se compose de

deux blocs, un pour les affaires administratives, commerciales, l'accueil des clients et l'autre pour les services techniques de production, traitement et de distribution d'eau. Il est à rappeler que le même jour, une agence de la TdE a été aussi inaugurée dans la banlieue de Lomé.

Il faut dire que la problématique de l'eau potable au Togo est au centre des préoccupations du gouvernement qui multiplie les dotations des mini adductions d'eau potable partout dans le pays. Actuellement, les statistiques indiquent que le taux d'accès en eau potable en milieu rural est de 65% contre 30% en 2005, soit environ 7 personnes sur 10. Pour la Togolaise des Eaux (TdE), la mise en place de ces mini AEP est une expression du rapprochement des services vitaux des populations, dans la droite ligne de la vision du Plan national de développement (PND). Le Directeur de la société d'exploitation des eaux au Togo a convié les populations à prendre soin des installations et à utiliser l'eau en bon père de famille, car, par ces temps qui courent, et surtout dans le contexte du Covid, l'eau potable est et demeure un élément indispensable dont il va falloir s'en occuper utilement.

La politique de l'eau est une constante qui se poursuit à travers un vaste programme d'adduction d'eau potable sur toute l'étendue du territoire en lien avec le mandat so-



cial du chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Depuis l'année dernière, de nombreux ouvrages ont été réalisés, permettant une amélioration très sensible de la desserte en eau. C'est ainsi que de nouveaux ouvrages ont été remis aux populations des régions Maritime et des Plateaux. On parle de 30 mini-adductions d'eau potable, fruit de la coopération entre le gouvernement togolais et ses partenaires techniques et financiers.

Dans le cadre du Projet PEA-OMD, avec le soutien de l'Union Européenne, vingt-deux (22) mini-adductions d'Eau Potable ont été réalisées dans la région Maritime pour environ 240.000 habitants. On peut citer entre autres les villages de Badja dans l'Avé, Agbetiko, Attitogon, Gbleta-kpessou dans le Bas-Mono. Dans les Lacs, Agbodrafo, Kpeme Agouegan, Aklakou et Atoueta sont desservies. Il en est de même dans le Vo avec Vo-ativé et Momé-Hounkpati.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours / Atténuer l'impact du Covid19

219,8 milliards injectés mardi dans les banques du Togo

Jean AFOLABI

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 18 août 2020, à une injection de liquidités d'un montant de 3.507,265 milliards. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 219,850 milliards, contre 225,850 milliards il y a une semaine. L'opération arrive à échéance le lundi 24 août 2020, indique la Banque centrale. Elle est ressortie d'un taux fixe - revu à la baisse - de

2,0000%.

Au total, quatre-vingt-dix (90) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal s'adjugent respectivement 1.076,733 milliards et 649,900 milliards. Ils sont suivis par ceux du Mali avec 500,084 milliards, du Bénin avec 421,700 milliards, du Burkina Faso avec 328,803 milliards. Le Niger s'adjuge 270,429 milliards. La Guinée-Bissau fait 39,766 milliards.

D'après la Banque centrale, le

montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications s'est fixé à 3.450,3 milliards en juin 2020, contre 3.428,7 milliards en mai 2020, soit une hausse de 0,6%. En lien, avec la baisse des taux directeurs de la BCEAO, le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 2,40% au cours du mois sous revue, contre 2,50% le mois précédent. Le montant moyen retenu au terme des adjudications s'est établi à 3.450,3 milliards en juin 2020.

Actualités Covid-19 au Togo

5 680 personnes déjà bénéficiaires en 15 jours de NOVISSI à Soudou

Late Pater

Lomé (Togo), 18 août 2020 – Lancé le 3 août 2020 dans le canton de Soudou (Assoli), situé à 398 km au Nord de Lomé, le programme NOVISSI y connaît un succès remarquable avec près de 85% de la population adulte de Soudou ayant bénéficié de l'aide financière. Suite à une augmentation des cas Covid-19 à Soudou, le Gouvernement a décidé de mettre œuvre des mesures de distanciation sociale extrêmement restrictives (bouclage du canton, instauration du couvre-feu de 17h à 7h du matin), dans le but de limiter la propagation du virus. Pour accompagner ces mesures, il a été également décidé de déployer NOVISSI, en assouplissant les

critères d'éligibilité, notamment celui relatif à la profession : l'aide NOVISSI est accordée à toute la population adulte de Soudou, quelle que soit sa profession, à l'exception faite des fonctionnaires. Les bénéficiaires sont toujours tenus de s'inscrire sur *855# avec leur numéro de carte d'électeur et le numéro NSF de la carte d'électeur. L'indemnité mensuelle perçue reste inchangée et s'élève à 12 250 francs Cfa pour les femmes et à 10 500 francs Cfa pour les hommes. La moitié de ce montant est versée tous les 15 jours.

À ce jour, 5 680 personnes, soit 85% de la population adulte du canton de Soudou, ont bénéficié des aides NOVISSI, pour un débours total de près de 33 millions francs Cfa (précisément 32.560.500

francs Cfa). Parmi les bénéficiaires, 45% sont des hommes (2.548 personnes) et 55% sont des femmes (3.132 personnes). Le top 5 des métiers représentés sont : ménagère (36%), cultivateur (27%), revendeuse (10%), élève (8%) et commerçante (3%).

«Le succès de NOVISSI à Soudou marque une nouvelle étape dans la mise en œuvre des programmes de filets sociaux au Togo car il démontre la capacité des populations rurales à adopter les outils digitaux», a indiqué Cina Lawson, ministre des Postes, de l'économie numérique et des innovations technologiques.

Pour rappel, le bilan du programme NOVISSI fait état, à ce jour, de 1 393 980 inscrits et 579 858 bénéficiaires au total.

Des foyers dans certaines industries de Lomé, à Soudou, à Tchaoudjo et dans la Kozah

L'augmentation des cas confirmés du Covid-19 au Togo a suscité une réunion entre le conseil scientifique et des membres du gouvernement togolais. On s'en inquiète. A l'occasion, le ministre de la Santé et de l'hygiène publique, Moustafa Mijiyawa, a pu circonscrire la pandémie. «Au

Le président du conseil scientifique, Prof Didier Ekouévi, lui, a la bonne explication : «le premier facteur, c'est le relâchement, la baisse de la vigilance et le non-respect des mesures barrières qui ont été proposées par le gouvernement. Le deuxième facteur, c'est que nous savons qu'il y a

Mercredi 19 août. Le coordonnateur national de la gestion de la riposte contre le Covid-19, Colonel Mohaman Djibril, s'est aussi expliqué sur ces nouveaux foyers de contamination, indiquant que le foyer de Soudou (préfecture d'Assoli) est en train d'être maîtrisé même s'il continue par produire des cas. Le foyer de Tchaoudjo a enregistré plus de patients que les autres foyers, avec 100 cas positifs contre plus de 50 cas à Assoli ; la Kozah a enregistré 43 cas positifs. «La naissance de ces foyers de contamination est relative au fait que des voyageurs ne se sont pas déclarés pour être dépistés et ont participé aux fêtes traditionnelles en famille, pourtant suspendues jusqu'à nouvel ordre», a-t-il fait savoir. Et d'annoncer : «pour lutter efficacement contre la maladie et éviter ces montées des cas, il est prévu, pour les fêtes traditionnelles ou les cérémonies traditionnelles, un bouclage une semaine avant et une semaine après des préfectures concernées. Et la fermeture des bars dans ces préfectures». Par ailleurs, le personnel soignant de Tchaoudjo (où les foyers sont disséminés) va être renforcé pour une meilleure évaluation de la situation et une prise en charge.

Face à la situation inquiétante de la pandémie liée au nouveau coronavirus, le Togo a prorogé l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 15 septembre 2020 inclus.



Prof Didier Ekouévi, Président du conseil scientifique

cours des trois dernières semaines, on a enregistré une augmentation du nombre de cas confirmés de malades et une augmentation du nombre de décès. Ce qui interpelle les plus hautes autorités qui, depuis le début de la pandémie, ont accordé la plus grande attention aux moyens à mettre en place pour en réduire la propagation. Nous avons connu des foyers dans certaines industries de Lomé, à Soudou, à Tchaoudjo et dans la Kozah», a-t-il déclaré ce 17 août 2020.

quelques fêtes clandestines, notamment les fêtes traditionnelles. Ces fêtes interdites par le gouvernement ont lieu de manière clandestine et ont entraîné quelques foyers épidémiques. Ce qui nous amène à prendre un certain nombre de dispositions pour que nous puissions rester à la place que nous occupons aujourd'hui au niveau de la sous-région ouest-africaine. Le Togo est le pays qui a le moins de cas et le moins de décès dans cette sous-région».

Un laboratoire de test PCR inauguré à l'ancienne aérogare

Près de deux semaines après la réouverture de l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma de Lomé et la reprise des vols aériens, un laboratoire de test rapide au coronavirus a été inauguré à l'ancienne aérogare le 14 août 2020, pour l'accueil dans un circuit sanitaire totalement sécurisé au départ comme à l'arrivée des passagers. En prévision, 2.500 prélèvements doivent être effectués par jour.

Les travaux réalisés par l'entre-

prise IDEA ont consisté à la revêtement du sol, à la création des cloisonnements, portes et laboratoire moderne de niveau 2, au réaménagement des salles VIP, de prélèvements, de quarantaine, des zones arrivées et départs, à la climatisation du hall, l'électricité, etc. Grâce à ces installations, le voyageur, au départ et à l'arrivée, pourra subir des prélèvements et avoir son résultat de façon numérique et dans des conditions optimales.

«Avec la reprise des transports

aériens, il est de bon ton que de meilleures dispositions soient prises dans le cadre de la riposte contre la Covid-19. C'est pourquoi, le Chef de l'Etat, président du Comité de crise, a donné des instructions pour le réaménagement de l'ancienne aérogare pour permettre aux voyageurs de prendre leur vol en toute sécurité sanitaire», a expliqué Mme Zouréhatou Kassah-Traoré, ministre des Infrastructures et des transports.

16 autres paroisses catholiques ont rouvert

Avec l'autorisation du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, les Evêques du Togo ont permis, à compter du 16 août 2020, l'ouverture de seize (16) autres paroisses : quatre (4) dans l'archidiocèse de Lomé et deux (2) dans chaque diocèse suffragant.

Sur la liste des paroisses concernées / **Archidiocèse de Lomé** : Sainte Marie Reine de Bè, Saint Antoine de Padoue de Hanoukopé, Sainte Rita de Wuiti et Saint Esprit de Djagblé. **Diocèse de Sokodé** : Saint François Xavier de Sotouboua et Notre Dame de la Paix d'Affasala. **Diocèse de Dapaong** : Saint Pierre de Korbongou et Chapelle de Tanlongue. **Diocèse d'Aného** : Saint Sauveur d'Anfoin et Sainte Croix d'Agbata. **Diocèse de Kara** : Sainte Famille de Kara-Dongoyo et Saint Joseph ouvrier de Baga. **Diocèse d'Atakpamé** : Sainte Cécile de Bena-Mempeassem et Regina Pacis de Sada. **Diocèse de Kpalimé** : Notre Dame du Perpétuel Secours de Tshivé et Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus de Tégbé.

«Les paroisses qui n'ont pas encore organisé le dispositif sanitaire recommandé dans le protocole de la Conférence des Evê-

ques du Togo, ou qui ne sont pas prêtes pour l'ouverture, pourront le faire au plus tard le dimanche 23 août 2020», a ajouté la deuxième note circulaire qui annonce l'ouverture partielle de certaines églises.

Les Evêques remercient les agents pastoraux et tout le peuple de Dieu pour leur sens de responsabilité dans la mise en œuvre de la première décision d'ouverture partielle, et les félicitent pour le respect du protocole sanitaire recommandé par la Conférence. Ils félicitent aussi les uns et les autres pour leur patience. C'est le 21 mars 2020 que la Conférence des Evê-

ques du Togo a décidé la fermeture de toutes les églises catholiques sur toute l'étendue du territoire togolais, dans le cadre des mesures préventives pour limiter la propagation du coronavirus. Le 19 juillet 2020, suite à la décision du Gouvernement de procéder à l'ouverture partielle et progressive des lieux de cultes, les Evêques du Togo ont rouvert 146 paroisses : 23 dans le diocèse de Dapaong, 19 dans le diocèse de Kara, 17 dans le diocèse de Sokodé, 23 dans le diocèse d'Atakpamé, 20 dans le diocèse de Kpalimé, 27 dans l'Archidiocèse de Lomé et 17 dans le diocèse d'Aného.



En vue du démarrage imminent de ses activités

L'Autorité du Bassin du Mono se dote de personnel

En 2014, le Bénin et le Togo ont procédé à la création de l'Autorité du Bassin du Mono (ABM), en vue d'une coopération internationale pour la gestion intégrée des ressources du bassin du fleuve Mono (limitrophe des deux pays) et d'une meilleure intégration socio-économique. L'autorité du Bassin du Mono, souligne-t-on, a pour mission d'assurer la gestion durable du bassin, au moyen de la gestion intégrée, équitable et concertée des ressources en eau et en environnement.

L'Autorité du Bassin du Mono a pour mandat de : a) Promouvoir la concertation permanente entre les parties prenantes au développement du bassin ; b) Promouvoir la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau et le partage équitable des bénéfices découlant de leurs différentes utilisations ; c) Autoriser la réalisation des ouvrages et des projets envisagés par les Etats parties et pouvant avoir un impact significatif sur les ressources en eau du bassin ;

d) Réaliser des projets et ouvrages communs ; e) Contribuer à la réduction de la pauvreté, au développement durable des Etats parties et à une meilleure intégration socio-économique sous régionale.

Dans le cadre du démarrage de ses activités et de l'atteinte de ses objectifs, l'ABM lance un appel à candidature pour le recrutement de cadres pour les postes suivants : **Un (01) Chef de l'Unité Planification et gestion de projet (Spécialiste GIRE) ; Un (01) Chef Unité finance et Comptabilité ; Un (01) Assistant de Direction bilingue ; Deux (02) Chauffeurs ; Un (01) agent de liaison.**

Sous la responsabilité du Directeur Exécutif, le chef Unité aura pour tâches de : Etablir périodiquement l'état des lieux de l'aménagement et de la mise en valeur des ressources en eau du bassin ; Participer à l'élaboration du plan de développement durable des ressources en eau du bassin et le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et

superviser leur mise en œuvre ; Collaborer avec le chef de l'unité de coordination dans le développement et la concertation entre les principaux acteurs du développement du bassin et la coordination de leurs actions dans le cadre du plan de développement durable du bassin et de son SDAGE ; Collaborer avec les chefs des unités sectorielles en vue de l'identification des projets et programmes de développement sectoriel entrant dans le SDAGE ; Collaborer avec les responsables des services de soutien logistique (budget, gestion du matériel, etc.) dans l'évaluation et le suivi de l'exécution des apports de l'ABM aux activités de planification du développement du bassin ; Etablir les rapports d'exécution du plan de développement du bassin et du SDAGE et rendre compte au DP/GIRE ; Participer aux négociations des financements et des conditions de mise en œuvre du plan de développement durable du bassin.

FOOTBALL/CAN 2022

Les éliminatoires reprennent en novembre

Les qualifications à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de 2022 reprendront en novembre prochain, a annoncé mercredi la Confédération africaine de football (CAF) dans un communiqué.

Hervé A.

Après les deux premières journées jouées en novembre dernier, les 3^e et 4^e journées qui devaient se tenir en mars ont été programmées du 9 au 17 novembre, précise la même source.

Les 5^e et 6^e journées auront lieu du 22 au 30 mars prochain, informe la CAF qui a décidé lors de la réunion de son Comité exécutif du 30 juin dernier de reporter la Coupe d'Afrique des nations d'un an de janvier 2021 à janvier 2022.

Le Togo s'est incliné à domicile 0-1 devant les Comores avant d'aller tenir en échec le Kenya à Nairobi (1-1). Les 3^e et 4^e journées se joueront contre l'Égypte avec le match aller au Caire et le retour à Lomé.

Par ailleurs, en accord avec la FIFA, l'instance dirigeante du football africain, a programmé les éliminatoires de la Coupe du monde 2022 dont la phase finale aura lieu au Qatar en novembre-décembre de la même année.

Les deux premières journées de ces qualifications ont été calées entre le 31 mai et le 15 juin 2021, les 3^e et 4^e journées du 30



août au 7 septembre 2021 et les deux dernières journées de poule (5^e et 6^e) du 4 au 12 octobre de la même année 2021.

Dans la zone Afrique, les équipes arrivées premières de chaque poule des éliminatoires joueront les barrages qui auront lieu du 8 au 16 novembre 2021.

Le tirage au sort le 21 janvier

dernier, a donné 10 poules de quatre équipes et le Sénégal dans le groupe H avec le Congo, la Namibie et le Togo.

Le Bureau du conseil de la FIFA a approuvé en début de semaine "à l'unanimité" de ses membres les changements des dates de plusieurs compétitions, dont la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2021,

qui est reportée à janvier 2022.

Après l'édition de la CAN 2019 jouée en Égypte, la suivante devait avoir lieu en juin 2021 au Cameroun, mais en raison de la pandémie de Covid-19, la Confédération africaine de football a été contrainte de reporter cette compétition en attendant d'organiser les éliminatoires.

La FIFA ne connaît pas la crise

La FIFA a dévoilé mercredi les prévisions de son exercice budgétaire pour la période 2019-2022. Elles prévoient un excédent d'exploitation de 83 millions d'euros.

"La majorité des droits commerciaux ayant déjà été vendue, les effets de la crise sur les produits de la FIFA devraient rester relativement minimes", a expliqué l'instance basée à Zurich.

Selon ses estimations, le résultat positif de 83 millions d'euros avant impôt devrait être confirmé, malgré les effets de la crise sanitaire sur le football international, dont le report de la Coupe du monde des clubs. Elle était prévue en Chine en 2021, elle a été repoussée à une date ultérieure encore indéterminée.

Certes, les revenus de la FIFA devraient plonger sur la période 2019-2022, avec une baisse annoncée de 168 millions d'euros. Mais elle devrait être largement compensée "par des revenus provenant d'autres sources et qui seront supérieurs à ce qui avait été budgétisé initialement."

La FIFA anticipe un chiffre d'affaires de 5,5 milliards d'euros, pour des charges et investissements de 5,4 milliards d'euros. Un investissement exceptionnel de 420 millions d'euros sera affecté au football féminin, qui bénéficiera ainsi d'un budget de 840 millions d'euros pour le cycle 2019-2022.

Menace sur le All-Star Game 2021

Les play-offs ont débuté lundi 17 août dans la bulle d'Orlando, où les mesures sanitaires font merveille, mais la NBA continue à entretenir le doute sur la prochaine saison.

Le département communication de la ligue américaine a annoncé mardi 18 août que le All-Star Game 2021 ne se déroulerait probablement pas à la date prévue, le 14 février. Il doit se tenir à Indianapolis. "Compte tenu de l'incertitude qui entoure le calendrier de la saison 2020-21, la NBA et les Indiana Pacers ont informé leurs partenaires hôteliers à Indianapolis que le NBA All-Star 2021 n'aura probablement pas lieu le week-end du President's Day, afin qu'ils puissent prendre d'autres dispositions", a expliqué la ligue.

Avant de préciser : "De plus amples informations sur le calendrier de la saison prochaine, y compris sur le NBA All-Star, seront annoncées ultérieurement." Quelques heures avant cette annonce, la chaîne de télévision WISH à Indianapolis avait révélé que la NBA avait annulé toutes ses réservations d'hôtels pour la semaine du All-Star 2021.

Selon les estimations, l'événement devrait rapporter environ 100 millions de dollars à l'économie locale. La ligue a prévu de débiter la prochaine saison au mois de décembre 2020, mais son calendrier reste encore très hypothétique.

FIFA/

L'affaire Gianni Infantino déjà classée sans suite

La présidente de la chambre d'instruction a décidé, mercredi, de clore le dossier relatif à la plainte contre le Président de la FIFA, Gianni Infantino et de classer l'affaire en raison de l'absence évidente de preuves prima facie concernant toute violation présumée du Code d'éthique de la FIFA.

Gianni Infantino, à la tête du football mondial depuis plus de quatre ans, est visé depuis le 30 juillet par une procédure pénale en Suisse. Il lui est notamment reproché plusieurs rencontres "non documentées" avec le procureur général suisse, Michael Lauber, et le premier procureur du Haut-Valais, Rinaldo Arnold.

Michael Lauber a démissionné de ses fonctions à la fin du mois de juillet. Il doit officiellement quitter son bureau le 31 août, pour ne plus jamais y revenir. Gianni Infantino, lui, peut continuer à présider la FIFA sans la moindre entrave à ses prérogatives présidentielles.

Certes, la commission d'éthique de la FIFA a bien ouvert une enquête sur les soupçons de corruption à l'origine de la procédure pénale ouverte contre son président. Mais elle l'a déjà refermée. Elle est classée sans suite.

"Après avoir examiné la documentation et les preuves pertinentes, la présidente de la chambre

d'instruction (la Colombienne Maria Claudia Rojas, ndr) a décidé de clore le dossier relatif à la plainte et de classer l'affaire en raison de l'absence évidente de preuves prima facie concernant toute violation présumée du Code d'éthique de la FIFA", a précisé la FIFA dans un communiqué.

A en croire les conclusions de la commission d'enquête, "aucun aspect des comportements ana-



lysés ne constitue une violation de la réglementation de la FIFA - certains d'entre eux ne sont même pas couverts par une quelconque disposition du Code d'éthique de la FIFA et ne justifieraient aucunement l'adoption de quelque mesure que ce soit, y compris une suspension provisoire."

Gianni Infantino est toujours sous le coup d'une procédure pénale. Mais il en a déjà terminé avec

la justice interne de la FIFA. Une première étape rapidement expédiée. La même justice interne s'était montrée nettement plus zélée en 2015 pour traiter des cas Sepp Blatter et Michel Platini, eux aussi observés de très près par la justice suisse. Elle avait suspendu les deux hommes pour huit ans, des peines réduites plus tard à respectivement à six et quatre ans.

PSG-Bayern, finale de rêve entre l'ambitieux et l'aristocrate

Le duel France-Allemagne à Lisbonne a accouché d'une finale de rêve en apothéose du "Final 8". Le PSG qui vise la première Ligue des champions de son histoire dimanche (19h00 GMT), affrontera le Bayern Munich, quintuple lauréat et dernier représentant de l'aristocratie du football continental.

Le PSG a donc rendez-vous avec le Bayern Munich dimanche 23 août à 19 heures à Lisbonne. Les Bavarois ont éliminé l'Olympique Lyonnais, mercredi 3 buts à 0, notamment grâce à un doublé de Gnabry (18e et 33e) et une tête en fin de rencontre du buteur polonais Robert Lewandowski. Ce sera donc le Bayern Munich que le Pa-

ris Saint-Germain affrontera pour sa première finale de Ligue des Champions. Un rêve que le club francilien, qui vient de fêter ses 50 ans, visait depuis des années. C'est contre Leipzig, mardi 18 août que le PSG a obtenu sa qualification en finale de la compétition, sur le score de 3-0.

Vingt-quatre ans après son sacre en finale de Coupe des coupes face au Rapid de Vienne, l'équipe sous pavillon qatari coachée par Thomas Tuchel a l'occasion de décrocher une première étoile européenne. L'équipe parisienne devrait pouvoir compter sur le retour de blessure de Marco Verratti, son milieu de terrain italien, ainsi que son trio magi-



que (Neymar-Mbappé-Di Maria) en attaque. Pour réussir, il faudra donc faire face au Bayern Munich et à son attaque de feu, qui a marqué 158 buts en 50 matchs, cette saison, composée de Lewandowski, Müller et Gnabry. En quart de finale, ces derniers s'étaient baladés en humiliant le Barça de Lionel Messi 8-2.

Mercredi soir, l'aventure lyonnaise en Ligue des champions se termine, 10 ans après sa première et dernière demi-finale. C'était déjà face au Bayern Munich et cela s'était mal terminé (0-1, 0-3). L'OL avait pourtant éliminé la Juventus Turin et Manchester City mais n'est pas parvenu à réitérer l'exploit face à l'ogre bavarois.

Comme un début de solution au problème d'employabilité, après leur formation

10.000 apprenants des filières industrielles et agricoles visés par le projet PAIPA/ETFP

Late Pater

Avec les taux élevés du sous-emploi et du chômage – déjà en 2012, on estimait à plus de 31.500 le nombre de jeunes actifs de 15-35 ans qui arrivent chaque année sur le marché du travail –, ajouté à l'incapacité de l'administration publique d'en absorber suffisamment, l'un des objectifs de la réforme du système éducatif togolais est de promouvoir l'auto-emploi et l'employabilité qui sont des exigences fondamentales auxquelles le système éducatif actuel ne permet plus de répondre. A ce titre, l'adéquation entre le marché de l'emploi et la formation professionnelle constitue un défi à relever, l'offre de formation professionnelle étant insuffisante et n'étant pas adaptée aux besoins de l'économie. Pendant ce temps, le sous-secteur de l'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP) est confronté à des contraintes liées à la vétusté des équipements et à l'insuffisance des ressources financières et humaines. D'où de récentes dotations en infrastructures.

Pour répondre à cet objectif, la transformation structurelle du système éducatif national, selon les prévisions du Plan national de développement 2018-2022, devra passer, par exemple, par l'inversion de la tendance de prédominance de l'enseignement général au profit de l'ETFP. Au démarrage des épreuves de l'examen du Bac 1, pour l'année scolaire 2019-2020, les ministres Atcha-Dédji et Bagbiegue l'ont bien rappelé. En attendant de renverser la tendance, le peu de jeunes qui sortent de l'enseignement technique ne trouvent pas la porte de sortie salvatrice. Ce qui amène l'enseignement technique à vouloir faciliter l'insertion professionnelle des apprenants c'est-à-dire résoudre l'épineux problème du chômage ou du sous-emploi sur le marché de l'emploi en améliorant le profil des jeunes. Et ce, à travers le Projet d'appui à l'insertion professionnelle des apprenants du système d'enseignement technique et de formation professionnelle (PAIPA/ETFP).

Le PAIPA/ETFP veut donner à ces apprenants des filières industrielles et agricoles les possibilités d'améliorer leurs compétences professionnelles afin d'accroître leur employabilité. Dans la pratique, les bénéficiaires devront obtenir des kits de matériels qui leur permettront d'exercer librement leur métier et des produits d'accompagnement à l'insertion professionnelle offerts par les partenaires. L'idée du cabinet ministériel de Tairou Bagbiegue est de susciter l'exercice du métier chez les apprenants et de favoriser leur employabilité à la fin de la formation. Près de 10.000 apprenants des 2^{ème} et 3^{ème} années des filières industrielles et agricoles, ins-

crits dans les établissements et centres publics et privés agréés du système de l'enseignement technique et la formation professionnelle, y compris ceux du système dual coopératif, sont visés par le PAIPA/ETFP. Suivant l'objectif assigné au projet, des activités seront menées. Comme l'identification des apprenants bénéficiaires par spécialité; la détermination des besoins en matériels et équipements essentiels à l'exercice du métier; l'acquisition de kits selon les spécialités des apprenants identifiés; la mise à disposition des apprenants de kits et de tout autre accompagnement; et le suivi de l'utilisation des kits et des effets induits. Pour la phase pilote, le PAIPA/ETFP va nécessiter



Des apprenants à la tâche

2.217.120.000 francs Cfa.

Arappeler que, par définition, l'enseignement technique et la formation professionnelle désignent toutes les formes et tous les degrés du processus d'éducation où in-

tervient, outre l'acquisition de connaissances générales, l'étude de techniques et de sciences connexes et l'acquisition de compétences pratiques, de savoir-faire, d'attitudes et d'éléments de compré-

hension en rapport avec les professions pouvant s'exercer dans les différents secteurs de la vie économique et sociale. Le budget de l'ETFP représente, en 2019, seulement 1,05% du budget général et ne représente que 7,7% des ressources nationales du secteur de l'éducation. Les sources privées de financement de l'ETFP sont les associations des parents d'élèves et les organisations non gouvernementales (ONG). Les activités pédagogiques dans le public sont assurées par 1.364 enseignants dont 120 femmes. 22 inspecteurs assurent l'encadrement pédagogique aussi bien dans le public que dans le privé. Le système informel de l'apprentissage au Togo est essentiellement aux

maines des patrons artisans mais la certification des compétences dans les différents métiers est assurée par la Direction des examens, concours et certification du ministère de l'enseignement technique. Afin d'assurer un meilleur pilotage et impliquer le secteur privé dans la gouvernance du système EFTP, une charte de partenariat public privé a été élaborée. Les parties prenantes de cette charte affirment l'impérieuse nécessité de réformer le système de l'ETFP en un vrai dispositif de développement de compétences techniques et professionnelles, susceptible d'accompagner les secteurs socioéconomiques pour relever le défi de développement durable.

Sollicités par la commune de Kloto 1

Les VEC de Kpalimé appuient la construction d'un CEG

Sollicités par la mairie de leur commune, c'est tout joyeux et volontiers que les Volontaires d'Engagement Citoyen (VEC) de Kloto 1 (Kpalimé) appuient la construction d'un CEG – Collège d'enseignement général – démarrée au mois de juillet 2020 : les VEC donnent un coup de main aux maçons dans cette construction en continue dans le quartier Kpéta. Pour ceux-ci, c'est un honneur d'être sollicités et d'être impliqués dans la construction de cet édifice, rapporte-t-on officiellement.

Très heureux de laisser les traces de son passage au cours de sa mission, Sama Koudjo, l'un des VEC, affirme : "Nous savons tous

que l'école est une institution, un lieu où l'on acquiert des connaissances. C'est une joie pour moi de participer à la construction du bâtiment de nos frères, nos sœurs ou de nos enfants. Demain quand on aura à citer des bailleurs de fond ou des donateurs de matériels de ce bâtiment, ils mentionneront aussi l'appui des VEC. C'est déjà une fierté pour moi. Grâce au VEC je laisserai mon nom dans l'histoire de ce CEG".

Habillés en gilet à l'effigie de l'ANVT – Agence nationale de volontariat du Togo –, les bottes aux pieds, les casques sur la tête et avec leur cache-nez, les VEC se sont formés en petits groupes de

relais afin de respecter les mesures barrières de la COVID-19. Tandis qu'un groupe, à l'aide des pelles, puise du sable pour mettre dans les bassines, un autre groupe les transporte pour aller remblayer les salles de classes.

Sous le regard admiratif de la communauté, ces VEC mènent à bien la mission qui leur a été confiée. "Je suis très émue de voir ces jeunes volontaires en action. Vraiment, ils font un travail noble ; je salue vivement leur engagement !", témoigne Agbé Koffi, un habitant du quartier.

Être VEC, c'est s'engager pour le développement de sa communauté et participer aux actions de développement.



Pour des difficultés liées à la Covid-19 / Et les avantages y afférents...

Le Nigeria finalise son adhésion à l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA)

Le Nigeria devient un pays membre à part entière à un moment opportun. Il devance d'autres pays qui accélèrent leur adhésion, compte tenu des difficultés liées à l'assurance du commerce et des investissements pendant la pandémie de COVID-19 et reconnaissant également des possibilités potentielles après la pandémie. Le Nigeria a contribué à hauteur de 14,1 millions de dollars au capital de l'ACA (www.ATI-ACA.org) en 2019, grâce

au soutien financier de la Banque africaine de développement (BAD), et a achevé son processus d'adhésion par la ratification du traité de l'ACA.

L'adhésion à l'ACA offre aux pays africains une capacité d'assurance commerciale et d'investissement supplémentaire, qui permet de se prémunir contre les effets négatifs de COVID-19. L'ACA devrait recevoir un capital supplémentaire estimé à 138 millions de dollars de la

part de nouveaux actionnaires potentiels dans les mois à venir.

La semaine dernière, le président Muhammad Buhari a signé l'instrument de ratification du traité de l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA). Cette signature finalise le processus d'adhésion du Nigeria à l'ACA, initié il y a quelques années. L'adhésion à l'ACA permet au Nigeria de disposer d'une capacité d'assurance supplémentaire pour favoriser de

nouveaux investissements ainsi qu'accroître la capacité d'intervention de l'ACA dans l'accompagnement de transactions souveraines et commerciales du Nigeria. Cette adhésion apporte des avantages au Nigeria car, une atténuation efficace des risques est essentielle à l'augmentation des investissements et des flux commerciaux.

L'adhésion du Nigeria arrive à un moment critique pour l'économie, étant donné qu'une forte chute du

prix du pétrole, en raison d'une diminution d'un tiers de la demande, suite à la flambée de la pandémie de COVID qui a eu un impact sur les plans de dépenses du pays. Le FMI prévoit que la chute des prix du pétrole se traduira par une diminution des recettes d'exportation du Nigeria de moitié, pour atteindre 26 milliards d'USD, ce qui représente traditionnellement 90% du budget du gouvernement.

étant donné qu'une forte chute du

Sur décision de la Conférence des Chefs d'Etats membres

Tiémoko Meyliet Koné reconduit Gouverneur de la BCEAO

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, organe suprême de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA), a décidé, avec l'accord unanime des Chefs d'Etat de l'Union, de reconduire Monsieur Tiémoko Meyliet Koné dans ses fonctions de Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

(BCEAO), pour un mandat de six (6) ans, à compter du 17 août 2020.

Le Président de la Conférence des Chefs d'Etat a adressé, au nom de ses pairs, ses chaleureuses félicitations au Gouverneur pour cette reconduction, qui traduit leur pleine satisfaction pour les résultats positifs obtenus à la suite des

actions impulsées sous son leadership, permettant ainsi aux Etats de l'Union de relever les défis liés à leur croissance économique.

Enfin, la Conférence des Chefs d'Etat a formulé, à l'endroit de Monsieur le Gouverneur Tiémoko Meyliet Koné, ses vœux de plein succès dans l'exercice de ce nouveau mandat



Ouvrages prioritaires d'aménagement dans la ville de Kara

La Ministre Koko AYEVA lance les travaux à achever dans 12 mois

Etonam Sossou

La ministre de la ville, de l'urbanisme, de l'habitat et de la salubrité publique, Koko AYEVA, a donné le ton, le 13 août 2020, au démarrage des travaux prioritaires d'aménagement, d'assainissement et de bitumage de la rue Collège Chaminade - SOS Village d'enfants. Longue de 3,2 km, cette route dont le coût s'élève à 2 746 138 597 francs CFA, est réalisée dans le cadre du Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU). Les travaux connexes (la pose de lampadaires solaires, la construction d'une clôture, d'un bloc sanitaire et d'un coin de restauration au Lycée Kara II, ainsi que la construction de la

clôture du marché de Tomdè) à ceux de la route sont estimés à 100 000 000 de francs CFA. «*Les statistiques nationales montrent que plus de 60 % de la population urbaine du Togo vit dans des quartiers où les infrastructures viaires, d'eau potable et d'assainissement sont insuffisantes et est exposée à des risques élevés d'inondation à cause du manque de drainage et d'autres investissements préventifs. C'est pourquoi le Gouvernement Togolais, a initié le PIDU*», a précisé Mme Koko AYEVA.

Les travaux subdivisés en deux lots, seront réalisés par le groupement d'entreprises NECBAPS/EEBTP pour le lot n°1 (Collège Chaminade-CHR Tomdè) et le groupement d'entreprises EEBTP/



EGK, ceux du lot n°2 (Lycée Kara II- SOS Village d'enfants). Ils seront exécutés dans un délai de 12 mois sous la supervision du groupement de bureau de contrôle AGET-BTPGIC. «*La réalisation*

des travaux de cette envergure requiert beaucoup de savoir-faire, mais peut également engendrer des contraintes, des difficultés et parfois des incidents. Je voudrais à cet effet inviter les vaillantes

populations de la ville de Kara et particulièrement les riverains de la voie à aménager au strict respect des mesures de sécurité édictées et surtout à un respect plus accru des mesures barrières de lutte contre la COVID-19 tels qu'édictés par le Gouvernement», a expliqué la Ministre de l'Urbanisme.

La mise en œuvre du PIDU va donc soutenir la construction de capacités minimales de gestion à l'échelle municipale dans les villes bénéficiaires et aider les autorités locales à honorer leur mandat dans le cadre d'une fourniture de services décentralisés. Le PIDU s'inscrit parfaitement dans le Plan National de Développement (PND 2018 - 2022) et va contribuer à la réalisation du double objectif d'élimina-

tion de l'extrême pauvreté et du partage de la prospérité nationale.

Le PIDU vise à améliorer l'accès des infrastructures et services de base urbains dans les quartiers mal desservis de trois villes sélectionnées à savoir Lomé, Kara et Dapaong par la construction des routes urbaines et espaces publics, l'éclairage public et l'aménagement du paysage urbain, l'adduction en eau potable, la réhabilitation de réseau de drainage et de gestion des eaux pluviales. Il va aussi renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la planification et la gestion du développement urbain de sept villes : Lomé, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong.

Société/ les mèches

Ces cheveux artificiels, objet de dépenses excessives

En Afrique subsaharienne, 8 femmes sur 10 ont recours aux cheveux synthétiques ou naturels pour se coiffer. Le Togo n'est pas exempté de ce constat. Pour ces femmes, le manque de temps serait à l'origine de cet engouement pour ces accessoires de beauté. Lorsqu'une femme travaille toute la semaine, elle n'a plus que le dimanche pour vaquer à ses occupations domestiques ou personnelles. Une gestion du temps s'impose. Faire des tresses naturelles prend environ 5 heures de temps. Alors que pour le tissage, deux heures suffisent. En plus, le tissage est plus joli que les tresses naturelles», explique, Nicole, caissière dans une entreprise.

L'unique raison de ce choix. Il y a aussi le côté esthétique et la qualité. Une coiffure faite avec un tissage peut tenir deux semaines voire un mois, alors que les tresses naturelles, durent à peine une semaine. Mais il faut aussi savoir que les mèches sont plutôt onéreuses, accélèrent la chute de cheveux, surtout lorsqu'ils sont mal entretenus. Pour Lynn Amouzou, coiffeuse et gérante du salon de coiffure «*métamorphose*», une femme est plus belle au naturel, pas besoin d'artifices. «*Il faut juste savoir se mettre en valeur, choisir la bonne coupe de cheveux, qu'elle soit dégradée ou courte, faite avec ou sans tissage. Le tout est de choisir la coiffure qui nous va*», explique-t-elle.

Il va sans dire que les enfants sont influencés par les choix de leurs mères. Les études ont d'ailleurs démontrés que c'est à partir de l'âge de 3 ans les enfants imitent leurs parents. Une fillette donc a tendance à préférer une coiffure faite avec des mèches qu'avec des tresses naturelles. L'évolution incluant une ouverture sur le monde, les influences extérieures se font ressentir dans nos rues. Certaines nouvelles tendances de mode font que les togolaises penchent plutôt vers un look et une apparence plus occidentales qu'africaines. La majorité des femmes veulent ressembler aux images véhiculées par la télé et les brochures des magazines... Ce chan-

gement n'a pas échappé au regard des hommes. Un regard qui n'est pas aussi enchanté que ça... «*Nous sommes en train de perdre toutes nos valeurs. Il est très rare de nos jours de croiser une femme avec des cheveux naturels. La majorité ont des tresses synthétiques et artificielles. Quand je pense à tout cet argent dilapidé chez les coiffeurs pour rien ! Personnellement, je trouve que ma femme est beaucoup plus belle avec ses tresses naturelles*», explique Jean-Luc.

Une affaire rentable

Cet engouement pour les mèches synthétiques représente une vraie manne pour les coiffeuses. Les togolaises se font coiffer en moyenne deux fois par mois. Certaines y dépensent jusqu'à 20.000Fcf voir plus. Le coût d'un tissage est compris entre 2.000Fcf et 200.000Fcf en fonction de la qua-

lité de la mèche. La main d'œuvre, elle, varie en fonction du coût de la mèche ; plus elle coûte cher, plus la main d'œuvre est élevée. On retrouve énormément de coiffeuses à proximité des boutiques, dans des lieux où il y a déjà un flux de clientèle important, zone stratégique pour les coiffeuses qui voient leurs chiffres d'affaires décupler. Se faire coiffer, oui, mais pas que. «*Je préfère tisser que de faire les tresses. Je suis ici pour gagner de l'argent, donc je fais ce qui peut me rapporter le plus en moins de temps. Vu que je fais ce métier depuis des années, j'ai gagné en notoriété. Je reçois une vingtaine de clientes par jour, partage Florence, 47 ans, coiffeuse au grand marché. Je touche 3000 Fcf par personne en une heure trente. Alors que si je faisais les tresses, je coifferais à peine trois clientes par jour. C'est du temps perdu*», indique-t-elle.

Ces dernières espèrent pouvoir garder cette méthode de travail. Un salon de coiffure les obligerait à payer les taxes de la mairie en plus des autres charges, ce qui ne les arrange pas. Les vendeuses des mèches ont préféré rester discrètes quant aux bénéfices que génère cette activité. L'une des vendeuses nous a confié qu'elle importe un conteneur tous les trois mois : «*Si je vends encore des mèches, c'est que c'est rentable*», affirme cette vendeuse. Les importations se font généralement des pays d'Afrique et d'Asie.

Néanmoins, il est aussi important de ne pas oublier de se montrer au naturel. «*Une femme doit être belle dans toutes les circonstances, avec ou sans mèche*». Ceci dit, on l'aura tous compris : tant qu'il y aura de la coquetterie, les mèches seront au rendez-vous.

Alors conseiller spécial du président depuis mai 2020

Serge Ekué relève Christian Adovelande à la tête de la BOAD

Le ministre Sani Yaya de l'Economie et des finances, en sa qualité de président du Conseil des Ministres de l'UMOA - **Union monétaire ouest africaine** -, a annoncé, mardi 18 août, la nomination par le Conseil des Ministres, conformément à l'article 24 des statuts de la BOAD, de Serge Ekué au poste de président de la Banque ouest africaine de développement (BOAD) pour un mandat de six (6) ans. Serge Ekué est depuis mai 2020 Conseiller Spécial du président de la BOAD avec pour principales missions de finaliser le Plan Stratégique 2021-2025 ainsi que de superviser les stratégies de mobilisation des ressources financières de la Banque.

Avant son arrivée au sein de la BOAD, Serge Ekué dirigeait depuis 2016 les activités de Banque de Financement et d'Investissement (BFI) de Natixis pour le



Royaume Uni à Londres. Il cumulait cette responsabilité avec celle des Solutions de Marchés pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique (EMEA). Serge Ekué était par ailleurs responsable des Départements Afrique et Russie

de Natixis.

Cette nomination intervient après avis favorable de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, sur proposition des plus Hautes Autorités Béninoises, conformément aux textes en vigueur au sein de l'Institution. Serge EKUE vient remplacer Christian Narcisse Adovelande, nommé le 8 février 2011, puis confirmé dans ses fonctions en février 2014 pour une période de six ans, arrivée à son terme.

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA et le Conseil des Ministres l'ont chaleureusement félicité pour l'ensemble de sa carrière démarrée à la BOAD, il y a quarante ans. Ils accompagnent de leurs vœux de succès, le Président Serge EKUE dont la prise de fonction est prévue pour le 28 août 2020.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1543 DE LOTO BENZ DU 12 - 08 - 2020

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1544 de LOTO BENZ de ce mercredi 19 Août 2020.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, des gros lots ont été enregistrés à LOME et à KEVE. Dans les autres villes du pays, ce sont essentiellement des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur des parieurs.

Ainsi, à LOME, nous avons recensé un lot de 1.000.000F CFA, gagné auprès de l'opérateur 30427 A KEVE, c'est également un lot de 1.000.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance sur le point de vente 90226.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1544 de LOTO BENZ du 19 Août 2020

Numéro de base

68 40 47 87 54



TOGOCOM ÉTEND SA COUVERTURE RÉSEAU MOBILE AU TOGO

Rejoignez le



+100

NOUVELLES ANTENNES DÉJÀ DÉPLOYÉES

- | | | |
|-----------------------|-----------------------|------------------|
| ADÉTIKOPÉ-KLADJÉMÉ | HAVÉ | NOTSÉ |
| ADOUGBÉLAN | ITOKOUBÉ | NOTSÉ-NAOLO |
| AGOTIGOMÉ | KADJAFÉ | OFOUNAGBO |
| AHOMA | KADOGOU | OGARO |
| AKPOSSOU | KARA-BOSCO | OGOU-AKODÉSSÉWA |
| ALAOUSSO | KARA-CHAMINADE | OLIGO |
| ALINKA 2 | KARA-SOS | OLOUTOKOU |
| ANÉHO-YÉSUVITO | KARA-TCHINTCHINDA | PAGALA-VILLAGE |
| ANIÉ-KABLÉKOPÉ | KAVÉ | PAGOUDA-KAGNISSI |
| ANIÉ-LOSSOKOMÉ | KITANGOULI | PAYOKA |
| AOU-MONO | KOLO-MÉSSIWOBE | SAMAI 2 |
| ATALO | KOUBOUABOU | SÉGBÉ-VIÉTÉ |
| ATIKOLOÉ | KOUDZRAGAN | SIYIMÉ |
| BASSAN-KOPÉ | KOUGNOHOU-DJOKOUMÉ | SOGBOHOÉ |
| BIDJANDÉ | KOUNTOUARÉ | SOKODÉ-KPANGALAM |
| BOCCO | KOURIENTRÉ | SOTOUBOUA-SONDÉ |
| BONANGANA | KOUTCHITCHÉOU | TAMBONGA |
| CINKASSÉ-TOTAL | KPALIMÉ-HÔTEL | TCHAGRI-TCHAKPA |
| DALINKO | KPÉKPÉTA | TCHAPOSSI |
| DANTCHO | KPÉTAB | TCHÉKOUNI-KOPÉ |
| DANYI-DZOGBÉGAN | KPÉTCHIHOUÉ | TCHÉKPO-DÉVE |
| DANYI-KONTA | KPÉTSOU | TCHIMBÉRI |
| DJADOUKOPÉ | LABARKOUTA | TCHINMUL |
| DJAGBLÉ-AGODOMÉ | LAKIYÉKOU | TCHOGOUMA |
| DJARKPANGA-PRÉFECTURE | LAMBOUNDI | TCHORÉ |
| DJÉKLOÉ | LANKUI | TOBOSSÉ |
| DJIYÉGA | LA PAIX | TOHOUN-DOUANE |
| DZÉYIBO | LÉDIYO | TOKO |
| DZOGBÉKPÉMÉ | MANDOURI 2 | TONTONDI |
| ÉDIWLOU | MATÉKPÉ-ABADJÉNÉ | TSAVANYA |
| ÉHOUI | ATIÉGOU 3 | TSÉVIÉ-TÉKANYI |
| ÉKÉTO-ÉLAVAGNON | NAMPOCH | VHÉ |
| GAOUGBLÉ | NASSIKOU | VOATTIVÉ |
| GAPÉ-ATCHANVÉ | NATARÉ | WOGBA |
| GATI-AGODOU | NATIGOU | ZAFI |
| GBANTCHAL | NATIPONI | ZÉGLÉ |
| GBOTO-KOSSIDAMÉ | NGAMBI | |
| GOULBI | NIAMTOUGOU-KANTAMBOLI | |



TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

[f @togocom.tg](https://www.facebook.com/togocom.tg)

[@togocom_tg](https://www.instagram.com/togocom_tg)

Service Client : 888 | 119

[togocom.tg](https://www.togocom.tg)

[togocel.tg](https://www.togocel.tg)

[togotelecom.tg](https://www.togotelecom.tg)

7 jours/7 de 7h à 21h